

Remplace la date 07-mai-2019***

Date de révision 21-août-2023

Numéro de révision 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 57757***

Numéro du fiche de données de sécurité 57757***

Nom du produit TERGITOL TMN 100X (90% AQUEOUS) SURFACTANT

Autres moyens d'identification

Market Specific UFI 35R5-T0N8-300M-8D8F

Synonymes TERGITOL TMN 100X 90%***

Substance pure/mélange Mélange***

Contient POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), .ALPHA.-[3,5-DIMETHYL-1- (2-METHYLPROPYL)HEXYL]-.OMEGA.-HYDROXY-

Masse molaire 570 g/mol, Calculation method***

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée
tensioactif
Coating
Utilisation industrielle
Utilisation professionnelle
Utilisation par les consommateurs***

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
National Emergency Telephone Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Number

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe	112
--------	-----

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2*** - (H315)***
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1*** - (H318)***

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), .ALPHA.-[3,5-DIMETHYL-1- (2-METHYLPROPYL)HEXYL]-.OMEGA.-HYDROXY-



Mention d'avertissement

Danger***

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux***

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P321 - Traitement spécifique (voir .? sur cette étiquette)

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz).***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur).***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards).***

Toxicité pour le milieu aquatique
inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.***

2.3. Autres dangers

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Sans objet***

3.2 Mélanges***

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), .ALPHA.-[3,5-DIMETHYL-1-(2-METHYLPROPYL)HEXYL]-.OMEGA.-HYDROXY-*** 60828-78-6	>= 87.0 %	Aucune donnée disponible	-	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)***	-	-	-
POLYETHYLENE GLYCOL *** 25322-68-3	>= 1.0 - < 10.0 %	Aucune donnée disponible	-	Non classé	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants***

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), .ALPHA.-[3,5-DIMETHYL-1-(2-METHYLPROPYL)HEXYL]-.OMEGA.-HYDROXY-*** 60828-78-6	5899***	4990***	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
POLYETHYLENE GLYCOL *** 25322-68-3	> 10000***	> 20000***	> 2.5***	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Conseils généraux**

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.***

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

	une position où elle peut confortablement respirer. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.***
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.***
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin en cas de symptômes.***
Ingestion	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de symptômes.***

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux	Provoque de graves lésions des yeux. Provoque des brûlures oculaires.***
Cutané(e)	Provoque une irritation cutanée.***

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
-----------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Agent chimique sec, CO2, eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool.***
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement ou de contamination par de l'eau. This material will not burn until the water has evaporated.***
---	--

Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Aldéhydes. Cétone. Organic Acids.***
----------------------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.
---	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. En cas de déversements accidentels : faire
---------------------------	--

attention aux surfaces et sols glissants.***

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. NE PAS UTILISER D'EAU.***

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Do not swallow. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Se laver soigneusement après toute manipulation.***

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.***

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 10.***

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle Limites d'exposition

Valeurs limites biologiques Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites

d'exposition professionnelle biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs ***

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
POLYETHYLENE GLYCOL*** 25322-68-3	-	112 mg/kg bw/day [4] [6]***	40.2 mg/m³ [4] [6]***

[4] Effets systémiques sur la santé.***
[6] À long terme.***

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible
Notes

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public ***

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
POLYETHYLENE GLYCOL*** 25322-68-3	40 mg/kg bw/day [4] [6]***	-	7.14 mg/m³ [4] [6]***

[4] Effets systémiques sur la santé.***
[6] À long terme.***

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) ***

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
POLYETHYLENE GLYCOL*** 25322-68-3	0.273 g/L ***	1 mg/L ***	27.3 mg/L ***	0.1 mg/L ***	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
POLYETHYLENE GLYCOL*** 25322-68-3	1030 mg/kg sediment dw***	103 mg/kg sediment dw***	-	46.4 mg/kg soil dw***	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Aucune information disponible.

**Équipement de protection
individuelle**

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.***

Protection des mains Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.***

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
	Porter des gants de protection en caoutchouc butyle***	> 0.35 mm***	> 120 minutes***
	Polyéthylène chloré (CPE)***	> 0.35 mm***	> 120 minutes***
	Polyéthylène (PE)***	> 0.35 mm***	> 120 minutes***
Éviter le contact avec :***	Polyvinyl alcohol (PVA)***		

Protection de la peau et du corps Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau.***

Protection respiratoire Utiliser une protection respiratoire adaptée.***
Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Type AP2.***

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide***
Aspect Liquide***
Couleur jaune***
Odeur Âcre***
Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété	Valeurs
Point de fusion / point de congélation	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	107*** °C***
Inflammabilité	
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Point d'éclair	
Température d'auto-inflammabilité	
Température de décomposition	
pH	6***
pH (en solution aqueuse)	
Viscosité cinématique	85.8*** cSt***
Viscosité dynamique	
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau***
Solubilité(s)	
Coefficient de partage	
Pression de vapeur	12 mmHg***
Densité relative	1.025***
Masse volumique apparente	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Densité de vapeur	5***
Caractéristiques des particules	

Remarques • Méthode

Sans objet.***

@ 760 mm Hg. Méthode de calcul.***

Aucune information disponible.
Aucune information disponible.

Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Méthode de calcul.***
Aucune information disponible.
@ 25 °C. Méthode de calcul.***
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Indéterminé(e)(s).***
@ 20 °C. Méthode de calcul.***
@ 20 °C. Méthode de calcul.***

Méthode de calcul.***
Sans objet.***

Granulométrie Aucune information disponible
Distribution granulométrique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point d'écoulement -6***
Masse molaire 570 g/mol, Calculation method***

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

Matières solides inflammables Sans objet***

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible 1.6***

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions
dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.***

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Ne pas distiller à sec. Product can oxidise at elevated temperatures. Produits de décomposition dangereux seront formés à des températures élevées.***

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Strong oxidising agents. Acides forts.***

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition
dangereux Oxydes de carbone. Aldéhydes. Cétone. Organic Acids.***

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	L'inhalation de vapeurs à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.***
Contact oculaire	Provoque de graves lésions des yeux. Provoque des brûlures oculaires.***
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.***
Ingestion	Inconfort gastro-intestinal.***

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité
Aucune information disponible

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH ***

ETAmél (voie orale)	> 5000*** mg/kg***
ETAmél (voie cutanée)	> 4990*** mg/kg***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.***
le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.***
le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz).***
le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur).***
le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards).***

Informations sur les composants ***

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), .ALPHA.-[3,5-DIMETHYL-1-((2-METHYLPROPYL)HEXYL]-, OMEGA.-HYDROXY-***	= 5650 mg/kg (Rat) ***	= 4780 µL/kg (Rabbit)***	-
POLYETHYLENE GLYCOL***	> 10000 mg/kg (Rat) ***	> 20000 mg/kg (Rabbit)***	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Based on available data the classification criteria are not met.***

STOT - exposition répétée Based on available data the classification criteria are not met.***

Danger par aspiration Based on available data the classification criteria are not met.***

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.***

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë***	Pimephales promelas***	CL50***	103 mg/L***	96 heures***	
OCDE, essai n° 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate***	Daphnia magna***	CL50***	164.9 mg/L***	48 heures***	

POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), .ALPHA.-[3,5-DIMETHYL-1- (2-METHYLPROPYL)HEXYL]-.OMEGA.-HYDROXY- (60828-78-6)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Pimephales promelas***	CL50***	103 mg/L***	96 heures***	
	Daphnia magna***	CL50***	164.9 mg/L***	48 heures***	
Toxicité pour les bactéries***		IC50***	> 1000 mg/L***	16 heures***	

POLYETHYLENE GLYCOL (25322-68-3)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Pimephales promelas***	CL50***	> 10000 mg/L***	96 heures***	
	Daphnia magna***	CL50***	> 10000 mg/L***	48 heures***	
	Skeletonema costatum***	EbC50***	14853 mg/L***	3 jours***	

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité N'est pas facilement biodégradable.***

POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), .ALPHA.-[3,5-DIMETHYL-1- (2-METHYLPROPYL)HEXYL]-.OMEGA.-HYDROXY- (60828-78-6)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
			N'est pas facilement biodégradable***

POLYETHYLENE GLYCOL (25322-68-3)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301F : Biodégradabilité facile : Essai de respirométrie manométrique (TG 301 F)***	28 jours***	Biodégradation 90 %***	Facilement biodégradable***
OCDE, essai n° 306 : Biodégradabilité dans l'eau de mer***	28 heures***	Biodégradation 55 %***	Facilement biodégradable***

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Soluble dans l'eau.***

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
POLYETHYLENE GLYCOL***	La substance n'est pas PBT/vPvB***

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non***
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non***
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non***
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non***
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

Allemagne ***

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) **évidemment dangereux pour l'eau (WGK 2)*****

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).***

Product restricted per REACH Annex XVII: 3.***

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDL

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

EINECS/ELINCS

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

ENCS

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

IECSC

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

KECL

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

PICCS

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

AIIC

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

NZIoC

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux***

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »
+ Sensibilisants
Remarque sur la révision *** Indique les données mises à jour depuis la dernière publication

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par voie cutanée***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par inhalation - gaz***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard***	Méthode de calcul***
Corrosion/irritation cutanée***	Méthode de calcul***
Lésions oculaires graves/irritation oculaire***	Méthode de calcul***
Sensibilisation respiratoire***	Méthode de calcul***
Sensibilisation cutanée***	Méthode de calcul***
Mutagénicité***	Méthode de calcul***
Cancérogénicité***	Méthode de calcul***
Toxicité pour la reproduction***	Méthode de calcul***
STOT - exposition unique***	Méthode de calcul***
STOT - exposition répétée***	Méthode de calcul***
Toxicité aquatique aiguë***	Méthode de calcul***
Toxicité aquatique chronique***	Méthode de calcul***
Danger par aspiration***	Méthode de calcul***
Ozone***	Méthode de calcul***

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Préparée par Lisa Bland***
Préparée par

Remplace la date 07-mai-2019***

Date de révision

21-août-2023

Safety Data Sheet according to Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité